



PROJET D'ORDRE DU JOUR

Conseil d'établissement

AVIS DE CONVOCATION

À tous les membres du conseil d'établissement pour une assemblée ordinaire qui se tiendra le **mardi 29 octobre 2024, de 19h à 20h30, au salon du personnel de l'école.**

PROJET D'ORDRE DU JOUR

1.	Ouverture de l'assemblée	1 min.
2.	Nomination d'une secrétaire	1 min.
3.	Lecture et adoption de l'ordre du jour	1 min.
4.	Suivi et adoption du procès-verbal du 1er octobre 2024 (il n'y a pas eu de séance en septembre)	1 min.
5.	Parole au public	
6.	Formation obligatoire pour les membres du CÉ (suivi de cheminement)	2 min.
7.	Mise à jour de notre document de Régie interne 2024-25	5 min.
POINTS D'ADOPTION		
8.	Campagne de financement	19 min.
POINTS D'INFORMATION		
9.	Présentation du projet Ribambelle (de 19h30 à 20h environ)	30 min.
10.	Parole au représentant au comité de parents	6 min.
11.	Parole au personnel de l'école	
11.1.	Personnel enseignant	5 min.
11.2.	Personnel professionnel	5 min.
11.3.	Personnel de soutien	5 min.
11.4.	Direction	5 min.
12.	Autres sujets	2 min.
13.	Rappel de la date de la prochaine assemblée : 26 novembre, 19h	1 min.
14.	Levée de l'assemblée	1 min.

Catherine Gagné
Présidente du Conseil d'établissement
École de la Passerelle

Sophie Lussier
Directrice
École de la Passerelle

